CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49329** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : BATIMENT SERVICES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/03/2002

Capital : 64 000

252 RUE DU GOULOT
54220 MALZEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 1979b00290

Siret : 317 063 717 00068

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 54 4425 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10139701204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10139701204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 06 61 64 16 23 **Fax :**

Portable : 06 61 64 16 23

Responsabilité légale :
BRUNELLI WILLIAM GÉRANT

Site Internet :

E-mail : batiment.services@brunelligroup.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 450 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	31/05/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	31/05/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	7	31/05/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 08:41

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E49329** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE **22/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/03/2002
Capital : 64 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 1979b00290

Siret : **317 063 717 00068**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 54 4425 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10139701204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10139701204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **BATIMENT SERVICES**

252 RUE DU GOULOT
54220 MALZEVILLE

Téléphone : 06 61 64 16 23 **Fax :**
Portable : 06 61 64 16 23

Site Internet :
E-mail : batiment.services@brunelligroup.fr

Responsabilité légale :
BRUNELLI WILLIAM GÉRANT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	31/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	31/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	31/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/05/2023
o Isolation des combles perdus	22/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 08:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.